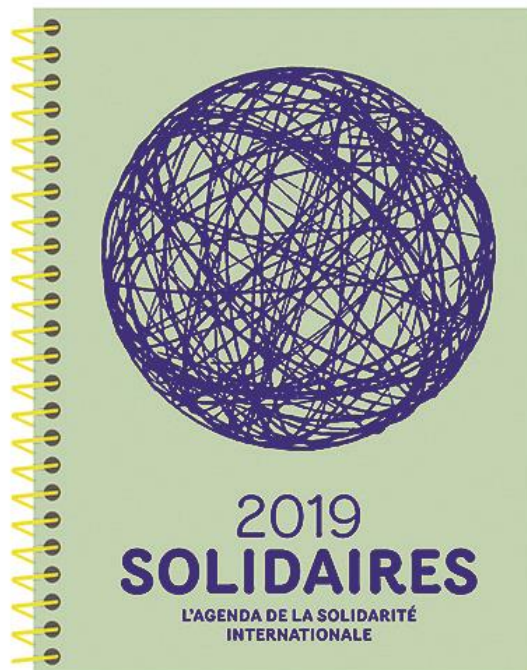


L'Agenda de la solidarité 2019 est disponible !

Non-Violence XXI en partenariat avec Ritimo, Aide et Action, la Fédération Artisans du Monde, La Cimade et la Ligue des droits de l'Homme vous présente l'édition 2019 de l'Agenda de la solidarité internationale.



Retrouvez tout au long de l'année des initiatives citoyennes, des journées mondiales pour fêter les droits humains, des grands rendez-vous solidaires, des idées d'ouvrages, de films, de sites internet, etc. Sans oublier bien sûr une double page consacrée à deux initiatives non-violentes réalisées récemment.

L'agenda de la solidarité, c'est une façon originale et pratique de sensibiliser à la solidarité internationale pour un développement durable !

N'hésitez pas à le commander en nous écrivant à l'adresse suivante :

Non-Violence XXI
47 avenue Pasteur
93100 Montreuil

Ou par mail à : coordination@nonviolence21.org

10 € pour 1 exemplaire (+ 3 € de frais de port)

8 € l'unité pour 5 exemplaires commandés (+ 2 € de frais de port par exemplaire)

7 € l'unité et **frais de port offerts** pour 10 exemplaires commandés

Attention, offre réservée aux associations membres de NVXXI et aux donateurs :

5 € l'unité pour 5 exemplaires commandés (+ 2 € de frais de port par exemplaire)

5 € l'unité et **frais de port offerts** pour 10 exemplaires commandés

Non-violence XXI informe ses donateurs !

66% des dons 2018 seront bien pris en réduction de vos impôts en 2019 ! Le prélèvement à la source en 2019 ne modifie pas le calcul des 66% de réduction d'impôts.



JE FAIS UN DON

S'engager en faveur de Non-Violence XXI c'est un geste fort car c'est poser les bases d'une société apaisée et œuvrer de la manière la plus concrète à la transformation du monde.



N'oubliez pas, lorsque vous faites un don de 100 € à Non-Violence XXI, vous ne payez que 34 €.

(Les dons à Non-Violence XXI ouvrent droit, pour les foyers imposables, à une réduction d'impôt de 66 % de leur montant, dans la limite de 20 % du revenu imposable du donateur).